

AVIS PUBLIC
MODIFICATION – HORAIRES – PÉRIODE ESTIVALE 2010
DU 7 JUIN AU 21 AOÛT 2010

Avis public est donné à tous les utilisateurs du transport en commun du territoire de la MRC de L'Assomption que le Conseil de la MRC de L'Assomption a adopté une résolution lors de sa séance tenue le 27 avril 2010. L'objet de cette résolution est de modifier pour la période estivale les horaires des circuits internes et externes numéros 1, 2, 3, 11, 12 et 16. Tel qu'indiqué sur les dépliants horaires, il n'y aura pas de service vers le CÉGEP de L'Assomption du 7 juin au 21 août 2010 inclusivement. À cet effet, certains départs débuteront ou termineront leur service à l'intersection Iberville / Jacques-Plante et/ou à l'intersection Le Bourg-Neuf / Notre-Dame au lieu du CÉGEP de L'Assomption et les circuits 12 et 16 seront complètement retranchés de l'horaire pour la période estivale.

Les personnes intéressées pourront consulter ces différents horaires sur notre site internet à l'adresse suivante : www.gortcr.info ainsi qu'aux hôtels de ville des municipalités et au bureau de la MRC de L'Assomption. Voici les circuits et départs affectés :

- | | |
|------------------------------------|--|
| ➤ Circuit 1, départs 1 et 2 | Fin de service à Iberville / Jacques-Plante ; |
| ➤ Circuit 1, départs 19, 20 et 21 | Début du service à Iberville / Jacques-Plante ; |
| ➤ Circuit 2, départs 14 et 15 | Fin de service à Iberville / Jacques-Plante ; |
| ➤ Circuit 3, départs 20, 21, 22 | Début du service à Iberville / Jacques-Plante ; |
| ➤ Circuit 3, départs 31 et 33 | Retranchés de l'horaire pour la période estivale ; |
| ➤ Circuit 11, départs 1 et 3 | Fin de service à Le Bourg-Neuf / Notre-Dame ; |
| ➤ Circuit 11, départs 23, 25 et 27 | Retranchés de l'horaire pour la période estivale ; |
| ➤ Circuit 12, tous les départs | Retranchés de l'horaire pour la période estivale ; |
| ➤ Circuit 16, tous les départs | Retranchés de l'horaire pour la période estivale. |

Dans tous les autres cas, le service pour le CÉGEP de L'Assomption est maintenu.

DONNÉ À L'ASSOMPTION, ce vingt-huitième jour d'avril de l'an deux mille dix.

Nathalie Deslongchamps,
Secrétaire-trésorière adjointe